

# **FLAVESCENCE**

SECTEUR DE MONSEGUR SECTEUR DE LA REOLE

#### Bulletin d'information du



# **PAROLE**

«J'ai participé à la journée de formation et de prospection du GDON. Ça m'a beaucoup apporté parce que j'ai pu voir les différents symptômes sur différents cépages. Puis, on a pu prospecter pendant toute une matinée sur de nombreuses parcelles, voir de nombreux pieds avec un maximum de cas différents. C'est la meilleure façon pour apprendre ce qu'est la flavescence dorée et donc il faut venir pour apprendre, voire combattre la maladie. »

> **Pascal PEYVERGES** Viticulteur à Casseuil

CAMPAGNE TICOLE 2019

> **FOCUS** DE L'ANNEE

BILAN PAR COMMUNE

crédit photo : ©Clémentine Manon crédit graphique : ©Clémentine Manon

# **OMMUNES** S SECTEURS

670 hectares prospectés

15 % du vignoble visité

131 pieds de bois noir sur 57 parcelles

5 110 pieds de flavescence dorée sur 342 parcelles

Gros foyers à Bagas, Casseuil, Fossès-et-Baleyssac, Gironde-sur-Dropt, Les Esseintes, Morizès et Roquebrune

2 parcelles à arracher, à Fossès-et-Baleyssac et à Gironde-sur-Dropt

44 % de traitements insecticides économisés grâce au GDON des Bordeaux











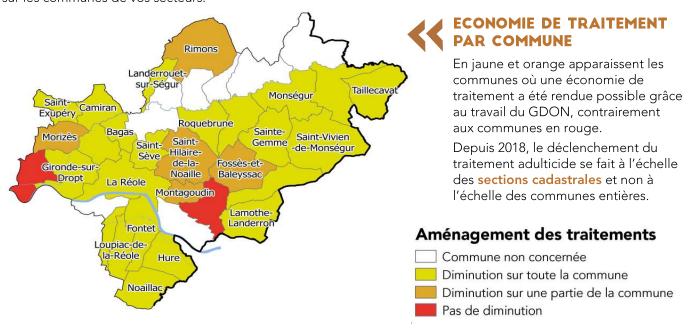


## **CAMPAGNE VITICOLE 2019**

#### **DIMINUER LES TRAITEMENTS INSECTICIDES**

**84 % du vignoble** des communes de vos secteurs a été suivi par comptage ou piégeage des cicadelles de la flavescence dorée. Leur population était inférieure à la moyenne observée sur le GDON des Bordeaux (cf. dernière page) et en baisse par rapport à 2018.

Sur l'ensemble des communes, le traitement adulticide d'été a pu être évité sur 4 219 hectares, soit 44 % d'économie (contre 31 % en 2018). Avec un coût de traitement estimé à 40 €/hectare (produit + passage), **l'économie est de 168 741 €** sur les communes de vos secteurs.



#### CONTENIR LA PROPAGATION DE LA FLAVESCENCE DOREE

Une recherche des pieds contaminés a été réalisée sur de nouvelles zones : Bagas, Mesterrieux et Roquebrune ont été prospectées en quasi-totalité, et de la flavescence dorée y a été trouvée. A **Roquebrune**, 48 % des surfaces en vigne sont touchées.

Une augmentation du nombre de pieds est à signaler à Blaignac, Casseuil, Fontet, Fossès-et-Baleyssac, Gironde-Sur-Dropt, Hure, La Réole, Lamothe-Landerron (64 % de la commune est contaminée), Les Esseintes, Mongauzy, Morizès, Noaillac, Sainte-Gemme, Saint-Exupéry, Saint-Hilaire-de-la-Noaille, Saint-Michel-de-Lapujade et Saint-Sulpice-de-Guilleragues.

Une baisse significative du nombre de pieds a été observée à Camiran et à Taillecavat.

Depuis 2011, les équipes de prospection ont prospecté 84 % des vignes de vos secteurs.

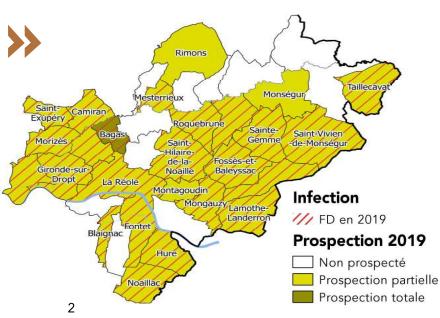
#### PROSPECTION ET CONTAMINATION

En 2019, 20 % des pieds contaminés sont sur vos secteurs qui ne représentent pourtant que 6 % de la surface viticole du GDON des Bordeaux.

Les parcelles contaminées en 2018 ont été prospectées en 2019. De la flavescence dorée a été trouvée de nouveau sauf à Monségur et à Montagoudin. Les autres parcelles de ces communes ne sont pas visitées chaque année.

En vert apparait la commune de Bagas, prospectée en entier en 2019.

Des hachures rouges mentionnent la présence de flavescence dorée en 2019.





#### **SYMPTOMES**

Ils sont visibles en août et septembre. Un pied peut paraître sain en août puis exprimer les symptômes seulement en septembre.

Chaque symptôme est variable : grappes séchées (quelques grains, 1 grappe ou 2 grappes séchées), bois mal aoûté (non aoûté, aoûté en partie, aoûté mais tardivement), décoloration des feuilles (quelques feuilles sur 1 rameau, plusieurs rameaux ou toutes les feuilles du pied).

Les pieds peuvent exprimer 1 seul symptôme sur les 3.

#### ARRACHAGE DES PIEDS

Suite aux résultats d'analyses des pieds contaminés, leur arrachage va être demandé avant le 1er avril 2020.

Ces pieds sont à arracher totalement, en évitant toute repousse car la bactérie de la flavescence dorée est présente dans tout le pied. Il est essentiel d'éliminer les pieds malades avant l'apparition de la cicadelle en avril.

Le contrôle des arrachages aura lieu dès le mois d'avril 2020.

#### **MALADIES DU BOIS**

Le GDON des Bordeaux a rejoint cette année l'Observatoire Régional des Maladies du Bois. Les symptômes d'eutypiose et d'esca sont quantifiés pour suivre leur évolution chaque année et évaluer leur part dans l'improductivité de chaque parcelle.

Les 218 parcelles du réseau girondin permettent une analyse selon le cépage et l'âge des vignes.

#### MALADIE DE PIERCE

La maladie de Pierce due à une bactérie (Xylella fastidiosa fastidiosa) est épidémique et conduit à la mort des ceps de vigne. Elle est présente en Californie et, plus récemment, sur l'île de Majorque.

Le GDON est en vigilance : des pieds de vigne ont été peints en vert cette année, des feuilles y ont été prélevées pour contrôler la présence de la bactérie dans le vignoble. 75 pieds sans symptôme sur 75 communes différentes ont été choisis pour avoir une évaluation sur tout le territoire.

Tous les prélèvements se sont révélés négatifs.

#### **WWW.GDON-BORDEAUX.FR**

Sur le site internet, cliquez sur **«VOTRE COMMUNE»** et consultez les cartes des parcelles contaminées en 2019 («Campagne 2019»), en 2018 et 2017 («Archives»).

### **BILAN PAR COMMUNE - 2019**

Si la case est vide, il n'y a pas eu de suivi en 2019. Les chiffres **en gras** sont au-dessus de la moyenne du GDON des Bordeaux. \*Le calcul est basé sur un coût de traitement de 40 € par hectare (produit + passage). Données mises à jour le 13 décembre 2019

Communes	Nb de pièges	Nb de pièges dédencheurs	Nb moyen de cicadelles par piège	Economie de traitement * grâce au GDON	Taux de prospection 2019	Bois noir	Flavescence dorée		Taux de
						Nb de pieds	Nb de pieds	Nb de parcelles	prospection cumulée 2011 à 2019
BAGAS	3	0	0	3 442 €	100 %	12	176	22	100 %
BLAIGNAC	1	0	1	328 €	56 %	0	43	3	100 %
CAMIRAN	9	0	0,1	21 082 €	2 %	0	8	3	100 %
CASSEUIL	5	4	12,4		24 %	5	450	24	100 %
COURS DE MONSEGUR	4	0	0	3 903 €					100 %
COUTURES									100 %
DIEULIVOL									0 %
FLOUDES									0 %
FONTET	2	0	0	705€	20 %	0	34	3	100 %
FOSSES ET BALEYSSAC	7	1	1,4	9 704 €	16 %	0	2 277	27	100 %
GIRONDE SUR DROPT	8	0	1	3 651 €	56 %	2	417	36	100 %
HURE	2	0	0	329 €	45 %	0	42	6	100 %
LA REOLE	4	0	0,8	4 956 €	14 %	5	73	9	100 %
LAMOTHE LANDERRON	2	0	0	4 588 €	67 %	0	470	39	100 %
LANDERROUET SUR SEGUR	3	0	0	2 743 €					100 %
LE PUY	1	0	0						0 %
LES ESSEINTES	5	0	0,6	11 748 €	30 %	15	238	21	100 %
LOUBENS									0 %
LOUPIAC DE LA REOLE	1	0	0	687 €					100 %
MESTERRIEUX					88 %	49	10	6	88 %
MONGAUZY	3	0	0,3		7 %	0	9	2	100 %
MONSEGUR	4	0	0	3 877 €	5 %	0	0	0	100 %
MONTAGOUDIN	2	1	2,5	251 €	9 %	0	0	0	100 %
MORIZES	9	1	1,1	11 345 €	16 %	0	203	27	100 %
NEUFFONS									0 %
NOAILLAC	1	0	0	20 €	15 %	0	20	1	100 %
RIMONS	14	1	1,3	14 387 €	2 %	2	0	0	100 %
ROQUEBRUNE	7	0	0	7 222 €	97 %	39	324	74	97%
SAINTE GEMME	8	0	0	8 668 €	9 %	0	77	14	100 %
ST EXUPERY	7	0	0	8 194 €	14 %	1	30	9	100 %
ST HILAIRE DE LA NOAILLE	7	1	2	5 433 €	2 %	0	17	2	100 %
ST MICHEL DE LAPUJADE	6	0	0	6 851 €	5 %	0	80	7	100 %
ST SEVE				5 305 €					1 %
ST SULPICE DE GUILLERAGUES	4	0	0	3 706 €	6%	0	83	5	100 %
ST VIVIEN DE MONSEGUR	8	0	0	19 601 €	5 %	1	6	3	100 %
TAILLECAVAT	6	0	0	6 014 €	5 %	0	23	2	100 %
			NIL	I			_		

		Nb de pièges dédencheurs	Nb moyen de cicadelles par piège	Economie de traitement * grâce au GDON	Taux de prospection 2019	Bois noir	Flavescence dorée		Taux de
	Nb de pièges					Nb de pieds	Nb de pieds	Nb de parcelles	prospection cumulée 2011 à 2019
TOTAL SUR VOS SECTEURS	143	9	1,0 (moyenne)	168 741 €	15 %	131	5 110	345	84 %
TOTAL SUR L'ENSEMBLE DU GDON DES BORDEAUX	2 066	139	1,4 (moyenne)	2 174 026 €	10 %	1 862	26 990	1 768	79 %

